

Comptabilisation journaux tickets

Règlements chèque ou CB non comptabilisés

Les tickets avoirs où le client a été remboursé, par chèque ou par CB, ne peuvent pas être comptabilisés. Car nous n'avons récupéré le déroulement comptable de ce genre d'écriture.

Procédure de comptabilisation des journaux de tickets

1. Données du paramétrage de la caisse utilisées lors de la comptabilisation
=> Colonne "Journal compta." (ici JOURNAL_TICKET) : Le journal comptable dans lequel sera mis les écritures comptables lors de la comptabilisation du journal.
=> Colonne "Code comptable caisse" (ici 53110000) : Le code comptable dans lequel sera mis le montant représentant le montant TTC du journal.
=> Colonne "Journal caisse espèce" (ici JOURNAL_CAISSE1) : Le journal comptable dans lequel sera mis automatiquement les écritures de comptabilisation des règlements espèces.
 2. Option "Détails des règlements espèces dans le journal de caisse espèce?" : Permet d'indiquer si les règlements espèces sont détaillés un par un dans JOURNAL_CAISSE1.
 3. Données de paramétrage des moyens de paiements :
Dans "Règlements\Paramètres", onglet "Moyens de paiements & échéanciers", les codes comptables de la colonne "Code compta. Mvt fond caisse" servent pour les mouvements de transfert lors des remises CB & chèques ou lors de la comptabilisation automatique des règlements espèces.
2. Comptabilisation d'un journal de ticket Dans JOURNAL_TICKET il y aura d'un côté sur le compte 53110000 le montant TTC du journal de ticket.
De l'autre côté, on retrouve les comptes ventes et TVA.
Un mouvement de transfert est inscrit pour sortir les montants espèces vers JOURNAL_CAISSE1.
A ce moment là, dans GESPX, les règlements de ce journal sont marqués :

CB & Chèques : Comptabilisé caisse est coché.

Espèces : Comptabilisé est coché.

3. Remise CB & Chèques : Ajout dans une remise possible car les règlements ne sont pas comptabilisés.
4. Comptabilisation des remises où se trouvent des règlements CB & chèques provenant de la caisse :
Un mouvement de transfert est inscrit depuis JOURNAL_TICKET vers le journal de banque correspondant au moyen de paiement. Les règlements CB & chèques sont marqués comme comptabilisés.

Exemple écritures comptables (Standard)

Ticket standard => Pas avoir ni retour.

3 tickets :

1er ticket de 100 € ttc payé en chèque

2eme ticket de 72 € ttc payé en chèque et espèces (52 en chq / 20 en esp)

3eme ticket de 80 € ttc payé en cb

Il faut affecter un compte commençant par 58xxxxx à chaque moyen de paiement

Espèce 581

Cb 582

Chèque 583

Paramètres de la caisse :

Journal : CAIAUB

Code comptable : 531

Journal de caisse espèce par défaut : CAIESP

Journal de la banque (Pour les remises de chèques) : BQ1

En comptabilité nous obtiendrons :

Journal	N° Piece	Code compta	Montant	Sens
CAIAUB 34(N° du journal de ticket)	707		210	C
CAIAUB 34		445	42	C
CAIAUB 34		531	252	D

Mouvement de fond pour l'espèce qui est écrit en même temps.

Journal	N° Piece	Code compta	Montant	Sens
CAIAUB MF4	531	20		C
CAIAUB MF4	581	20		D
CAIESP CAI100517	531	20		D
CAIESP CAI100517	581	20		C

Lorsque les 2 chèques seront mis dans une remise, le résultat sera :

Journal	N° Piece	Code compta	Montant	Sens
CAIAUB MF5	531	100		C
CAIAUB MF5	583	100		D
CAIAUB MF6	531	52		C
CAIAUB MF6	583	52		D
BQ1 529(N° remise)	512	152		D
BQ1 529	583	100		C
BQ1 529	583	52		C